

CONNAÎTRE LE CLIMAT POUR AGIR:

UN CADRE MONDIAL POUR LES
SERVICES CLIMATOLOGIQUES
AFIN DE RENFORCER LA POSITION
DES PLUS VULNÉRABLES

RAPPORT ABRÉGÉ



LE RAPPORT DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE HAUT NIVEAU
CHARGÉE DU CADRE MONDIAL POUR LES
SERVICES CLIMATOLOGIQUES



OMM-N° 1066

OMM-N° 1066

© Organisation météorologique mondiale, 2011

L'OMM se réserve le droit de publication en version imprimée ou électronique ou sous toute autre forme et dans n'importe quelle langue. De courts extraits des publications de l'OMM peuvent être reproduits sans autorisation, pour autant que la source complète soit clairement indiquée. La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées au:

Président du Comité des publications

Organisation météorologique mondiale (OMM)

7 bis, avenue de la Paix

Case postale 2300

CH-1211 Genève 2, Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 84 03

Fax: +41 (0) 22 730 80 40

Courriel: publications@wmo.int

ISBN 978-92-63-21066-1

NOTE

Les appellations employées dans les publications de l'OMM et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées dans les publications de l'OMM sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OMM. De plus, la mention de certaines sociétés ou de certains produits ne signifie pas que l'OMM les cautionne ou les recommande de préférence à d'autres sociétés ou produits de nature similaire dont il n'est pas fait mention ou qui ne font l'objet d'aucune publicité.

Imprimé sur papier recyclé

L'OCCASION D'UNE ACTION PLANÉTAIRE

Le climat est un élément crucial dans la vie de tous les êtres humains, à travers leurs moyens d'existence, mais aussi en ce qui concerne le développement dans son ensemble. Par le présent rapport, nous proposons comment mettre en place, au cours des années à venir, un système à l'échelle mondiale pour la fourniture de services climatologiques¹ qui permettra de sauver des vies humaines et de protéger les emplois et les habitations des populations vulnérables.

En se fondant sur les travaux qu'elle a accomplis et sur de vastes consultations, l'Équipe spéciale de haut niveau estime qu'une utilisation généralisée à l'échelle du globe de services climatologiques renforcés, fournis grâce au Cadre mondial pour les services climatologiques, apportera des gains socio-économiques considérables. Le Cadre mondial fournit une occasion importante d'améliorer à coût raisonnable le bien-être dans tous les pays, car il permettra de favoriser le développement, la réduction des risques de catastrophes, et l'adaptation aux changements climatiques. Une mobilisation des efforts à l'échelle mondiale et une collaboration sans précédent entre les institutions, faisant fi des frontières politiques, fonctionnelles et disciplinaires, sont nécessaires et l'Équipe spéciale de haut niveau estime que le Cadre mondial pour les services climatologiques parviendra à promouvoir et à guider une telle action.

Bien que tous les pays aient tout intérêt à participer au Cadre mondial, l'Équipe spéciale estime qu'elle se doit d'accorder la priorité aux pays en développement vulnérables aux phénomènes climatiques, où bien souvent les services climatologiques sont les moins développés, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

CONCLUSIONS DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DE HAUT NIVEAU

L'Équipe spéciale a travaillé en consultation avec tous les acteurs compétents pour évaluer la situation actuelle au sujet des services climatologiques fournis dans le monde, ce qui lui a permis de dégager des possibilités d'amélioration; voici ses conclusions:

- Dans les pays qui disposent de services climatologiques efficaces, ceux-ci contribuent grandement à réduire les risques et à tirer le plus grand parti des possibilités qu'offre le climat. Il existe cependant un décalage important entre les services climatologiques proposés et les besoins des utilisateurs. En matière de services climatologiques, les capacités actuelles ne tirent pas parti de toutes nos connaissances sur le climat et sont loin de subvenir aux besoins actuels et futurs ni de procurer tous leurs avantages potentiels. Cela est particulièrement avéré dans les pays en développement et dans ceux les moins avancés, qui sont aussi les plus vulnérables aux incidences de la variabilité et de l'évolution du climat;
- Pour être utile, l'information climatologique doit être adaptée aux besoins des utilisateurs. Les services climatologiques existants ne sont pas suffisamment centrés sur les besoins des utilisateurs et les échanges entre les fournisseurs et les utilisateurs des services climatologiques sont insuffisants. Les utilisateurs ont besoin d'un accès à l'appui et aux conseils d'experts pour les aider à sélectionner l'information climatologique et en faire bonne application. Il n'est pas rare que les services climatologiques s'essouffent en fin de course, c'est-à-dire qu'ils ne parviennent pas jusqu'aux personnes qui en ont le plus besoin, en particulier à l'échelle communautaire dans les pays en développement et dans ceux les moins développés;
- Des observations de grande qualité portant sur l'ensemble du système climatique ainsi que sur des variables socio-économiques pertinentes sont nécessaires à l'élaboration des services climatologiques. Les capacités existantes en matière d'observation du climat constituent une base raisonnable pour renforcer les services climatologiques, mais l'engagement en faveur de la pérennisation des observations de grande qualité est insuffisant et il est nécessaire d'apporter des améliorations aux réseaux existants, en particulier dans les pays en développement. Les différents

¹ On entend par services climatologiques, l'information sur le climat préparée et diffusée pour répondre aux besoins des utilisateurs.

acteurs, et notamment les pouvoirs publics, doivent poursuivre leurs efforts pour lever les restrictions non négligeables qui pèsent actuellement sur l'échange et l'accessibilité des données sur le climat et d'autres données pertinentes;

- Pour parvenir à des services climatologiques efficaces, il faudra tirer tout le potentiel des connaissances actuelles ainsi que des nouvelles pistes de recherche et obtenir un soutien et une collaboration sans faille de la part des milieux scientifiques compétents. Alors que la compréhension du système climatique évolue rapidement, les progrès réalisés ne se traduisent pas véritablement par des services permettant d'éclairer la prise de décision. Il faut en particulier continuer de s'employer à améliorer la capacité de prévoir le climat, et à aider les utilisateurs à intégrer dans leurs prises de décisions l'incertitude qui lui est inhérente;
- Les efforts visant à fournir des services climatologiques efficaces à l'échelle de la planète n'aboutiront qu'à condition que l'on s'emploie systématiquement à développer la capacité de toutes les nations à véritablement gérer les risques liés au climat. Il y a lieu d'intensifier et de mieux coordonner les activités de renforcement des capacités menées actuellement à l'appui des services climatologiques. Il faut lancer une initiative en faveur du renforcement des capacités afin de développer les capacités existantes dans les domaines suivants: la gouvernance, la gestion, la mise en valeur des ressources humaines, la conduite des activités, la création de partenariats, la communication scientifique, la prestation de services et la mobilisation de ressources.

COMPOSANTES DU CADRE MONDIAL POUR LES SERVICES CLIMATOLOGIQUES

L'Équipe spéciale approuve dans ses grandes lignes la structure du Cadre mondial présentée lors de la troisième Conférence mondiale sur le climat, mais y ajoute un volet consacré au renforcement des capacités.

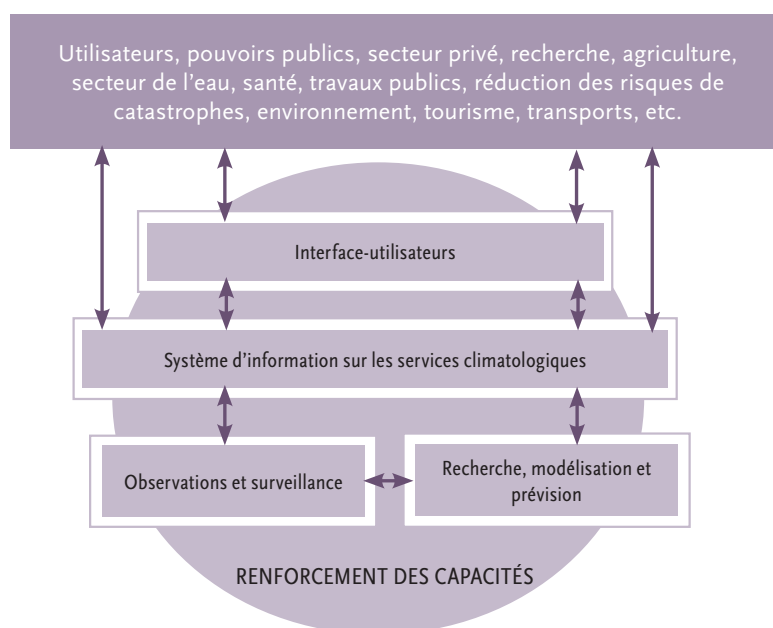


Schéma de l'organisation des composantes du Cadre mondial pour les services climatologiques faisant apparaître le renforcement des capacités qui se produit à la fois au sein de chaque composante et grâce aux autres.

Voici donc les composantes proposées:

1. La Plate-forme d'interface-utilisateurs qui leur permettra, ainsi qu'aux représentants de ces derniers, aux chercheurs en climatologie et aux prestataires de services climatologiques de collaborer,

optimisant par là l'efficacité des services climatologiques et contribuant à l'élaboration de nouvelles applications perfectionnées de l'information climatologique.

2. Le Système d'information sur les services climatologiques qui est le système nécessaire pour protéger et diffuser les données et l'information sur le climat en fonction des besoins des utilisateurs et des procédures définies par les gouvernements et autres fournisseurs de données.
3. La composante observations et surveillance qui garantira la production des observations nécessaires aux services climatologiques.
4. La composante recherche, modélisation et prévision qui vise à définir et à promouvoir les besoins en services climatologiques dans la recherche.
5. La composante renforcement des capacités qui contribuera au développement systématique des institutions, des infrastructures et des ressources humaines nécessaires pour fournir des services climatologiques performants.

La plupart des moyens et infrastructures qui constituent l'assise de ces composantes existent déjà ou sont en cours de mise en place, mais ils doivent être coordonnés et mieux orientés vers les besoins des utilisateurs. Le rôle du Cadre mondial consistera donc à favoriser et à renforcer ces moyens sans créer de doublons.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS À L'ÉCHELLE MONDIALE, RÉGIONALE ET NATIONALE

L'Équipe spéciale estime que le Cadre mondial doit être axé sur l'aspect opérationnel de la fourniture des services climatologiques. Celui-ci doit fonctionner à l'échelle mondiale, régionale et nationale, afin de contribuer et de collaborer aux efforts déployés par les parties prenantes à ces trois différents niveaux:

- À l'échelle mondiale, il visera essentiellement à produire des prévisions climatologiques planétaires, à coordonner l'échange de données et les grandes initiatives de renforcement des capacités tout en y contribuant, ainsi qu'à établir et à tenir à jour les normes et les protocoles;
- À l'échelle régionale, il contribuera aux efforts multilatéraux pour répondre aux besoins régionaux, notamment par l'élaboration de principes directeurs régionaux, l'échange de connaissances et de données, la mise en place d'infrastructures, la recherche, la formation et la fourniture de services répondant aux exigences établies à cette échelle;
- À l'échelle nationale, il visera essentiellement à garantir l'accès aux données, aux connaissances et aux produits, à adapter l'information aux besoins des utilisateurs, à veiller à l'utilisation régulière et efficace de l'information dans les domaines de la planification et de la gestion, mais aussi à renforcer et à pérenniser les capacités en la matière.

En fonction de leurs besoins et de leurs capacités, les utilisateurs auront la possibilité d'obtenir de l'information à partir de tout un éventail de sources mondiales, régionales et nationales en place.

OBJECTIFS GLOBAUX DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL

L'Équipe spéciale propose pour le Cadre mondial les cinq objectifs de mise en œuvre à court terme suivants:

- Établir des mécanismes visant à renforcer le système de coopération mondial assurant la collecte, le traitement et l'échange des observations, ainsi que l'utilisation de l'information ayant trait au climat;

- Concevoir et mettre en œuvre un ensemble de projets destinés à répondre aux besoins des pays en développement, en particulier ceux qui sont actuellement les moins à même de fournir des services climatologiques;
- Élaborer des stratégies en faveur des programmes de communication externe, de mobilisation des ressources et de renforcement des capacités;
- Établir des méthodes de travail interne, en particulier pour les communications et pour débattre et décider des priorités de mise en œuvre, y compris en ce qui concerne les composantes observations, système d'information, recherche et renforcement des capacités;
- Définir des objectifs et établir des procédures permettant de contrôler et d'évaluer les performances du Cadre mondial.

RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL

L'Équipe spéciale recommande à l'unanimité (recommandation 1) que la communauté internationale s'engage à investir annuellement une somme de l'ordre de 75 millions de dollars des États-Unis d'Amérique pour la mise en place et le fonctionnement du Cadre mondial. Cet investissement s'appuiera sur les investissements déjà consentis par les gouvernements en faveur des systèmes d'observation du climat, de la recherche sur le climat et des systèmes de gestion de l'information sur le climat, pour que tous les secteurs de la société puissent en tirer profit. Mais il se portera, surtout et dans l'immédiat, sur la réduction des risques de catastrophes, l'amélioration de la gestion de l'eau, l'amélioration de la productivité et de la pérennité en agriculture ainsi que l'amélioration de la santé au sein des populations les plus vulnérables des pays en développement.

PRINCIPES À ADOPTER S'APPLIQUANT À LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL

Pour s'assurer que ceux qui ont le plus besoin de services climatologiques tirent le maximum de profit du Cadre mondial pour les services climatologiques, l'Équipe spéciale recommande (recommandation 2) huit principes à appliquer à la mise en œuvre de celui-ci:

Principe 1: Tous les pays en bénéficieront, mais la priorité doit être accordée au renforcement des capacités des pays en développement vulnérables sur le plan climatique

Principe 2: Le Cadre mondial aura pour objectif premier de garantir une amélioration de la disponibilité des services climatologiques, de l'accès à ces services et de leur utilisation dans tous les pays

Principe 3: Le Cadre mondial mènera des activités à trois échelles géographiques différentes: mondiale, régionale et nationale

Principe 4: Les services climatologiques opérationnels constitueront l'élément essentiel du Cadre mondial

Principe 5: Dans sa gestion de l'information sur le climat, le Cadre mondial devra se concentrer sur le fait que cette information représente avant tout un bien public international fourni par les pouvoirs publics

Principe 6: Le Cadre mondial favorisera l'échange libre et gratuit des données d'observation relatives au climat dans le respect des principes nationaux et internationaux en la matière

Principe 7: Le rôle du Cadre mondial consistera à favoriser et à renforcer, sans créer de doublons

Principe 8: Le Cadre mondial sera constitué de partenariats entre utilisateurs et fournisseurs regroupant toutes les parties prenantes

PRIORITÉS IMMÉDIATES DE LA MISE EN ŒUVRE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

L'Équipe spéciale estime qu'une stratégie de renforcement des capacités dans les pays en développement sera essentielle à la réussite de la mise en œuvre du Cadre mondial. À ce sujet, les deux options de gouvernance qu'elle envisage comprennent la constitution d'un comité exécutif fort, chargé du renforcement des capacités. Stratégiquement et à court terme, la mise en œuvre du Cadre mondial devrait comprendre principalement un éventail de projets conçus et mis en place pour répondre spécifiquement aux besoins des pays en développement. Plus précisément, l'Équipe spéciale propose que des projets de renforcement des capacités soient mis en place dès que possible sur les thèmes suivants:

- **Rapprochement entre utilisateurs et fournisseurs des services.** L'Équipe spéciale propose que le Cadre mondial comprenne une plate-forme d'interface-utilisateur qui permette un rapprochement entre les utilisateurs et les fournisseurs de services climatologiques, dans le but de renforcer les capacités des utilisateurs à mieux utiliser les services climatologiques, de recueillir leurs besoins, de contribuer au contrôle et à l'évaluation du Cadre mondial, et de favoriser une bonne compréhension du Cadre mondial dans le monde entier;
- **Renforcement des capacités nationales dans les pays en développement.** L'Équipe spéciale a constaté qu'environ 70 pays ne disposent pas des capacités de base indispensables à un accès durable aux services climatologiques. Elle recommande donc d'établir un programme phare de projets accélérés pour renforcer les capacités nécessaires des pays, en fonction de leurs besoins et de leurs priorités;
- **Renforcement des capacités régionales en climatologie.** Pour le bon fonctionnement du Cadre mondial, il importe de renforcer les capacités techniques et la coordination à l'échelon régional. L'Équipe spéciale recommande donc que soit créé un réseau pleinement opérationnel de centres régionaux. Cela nécessitera le renforcement des centres existants et la création d'un certain nombre de nouveaux centres. Les rôles et activités des centres climatologiques régionaux varieront en fonction des intérêts et besoins propres à chaque région.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS VISANT À METTRE EN ŒUVRE LA PLATE-FORME D'INTERFACE-UTILISATEURS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le succès à long terme du Cadre mondial reposera notamment sur sa capacité d'interagir avec l'ensemble des utilisateurs pour qu'il soit possible d'adapter correctement les services climatologiques en fonction des différents besoins de la communauté. L'Équipe spéciale recommande vivement que de nouveaux efforts soient déployés pour que le dialogue entre les fournisseurs et les utilisateurs s'intensifie et en particulier pour que des indices soient mis au point et mis en place afin d'établir si le Cadre mondial parvient à répondre aux besoins, et que les résultats de cette démarche permettent d'évaluer en permanence et d'améliorer les performances globales du Cadre mondial.

AMÉLIORATION DES OBSERVATIONS DU CLIMAT DANS LES RÉGIONS OÙ LES DONNÉES SONT RARES

L'efficacité des services climatologiques est subordonnée à la disponibilité d'un volume suffisant de données de grande qualité sur le climat. L'Équipe spéciale propose qu'un programme soit mis en place pour s'attaquer à la question de l'insuffisance de données d'observation dans les deux systèmes mondiaux de base pour l'observation de l'atmosphère, à savoir le réseau mondial d'observation en surface et le réseau mondial d'observation en altitude.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SECTEUR DE LA RECHERCHE EN CLIMATOLOGIE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La proposition de l'Équipe spéciale comprend un programme de renforcement des capacités dans le secteur de la recherche des pays en développement, ce programme étant destiné à améliorer le rythme auquel les résultats expérimentaux font évoluer les services, et à améliorer également la qualité et la pertinence des services climatologiques.

SOLUTION D'UN PRINCIPE GLOBAL EN MATIÈRE DE DONNÉES

L'Équipe spéciale estime que les obstacles à l'accès et à l'exploitation des jeux de données existants constituent une lacune importante dans la fourniture de services climatologiques. Pour lever ces obstacles, l'Équipe spéciale propose que l'on mette à profit les mécanismes de délibération existants à l'échelle internationale, principalement au sein du système de l'Organisation météorologique mondiale, pour obtenir un accord sur les données et les produits climatologiques jugés essentiels et indispensables à la fourniture de services climatologiques efficaces, et sur ceux qu'il convient de partager pour favoriser la protection des personnes et des biens ainsi que le bien-être de toutes les nations.

MISE EN PLACE DE CAPACITÉS DURABLES DE DIRECTION ET DE GESTION

La mise en œuvre du Cadre mondial nécessitera la création d'une équipe de pilotage ayant l'appui des pouvoirs publics ainsi que celui du système des Nations Unies. Ce noyau de compétences dans l'exercice des responsabilités et dans le domaine technique, qui conduira la mise en œuvre de toutes les facettes du Cadre mondial en collaboration avec les capacités nationales et régionales existantes, devrait recevoir l'appui d'un petit secrétariat relevant des Nations Unies.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE MISE EN ŒUVRE DÉTAILLÉ

Dans le présent rapport, l'Équipe spéciale fournit un plan stratégique de mise en œuvre du Cadre mondial. Une fois ce plan approuvé, nous recommandons (recommandation 3) que le système des Nations Unies mette sur pied, de toute urgence, un groupe technique spécial chargé d'établir un plan de mise en œuvre détaillé pour le Cadre mondial, reposant sur la stratégie globale décrite dans le présent rapport. Avant son application, ce plan devra être approuvé par les gouvernements via un processus intergouvernemental.

Le plan de mise en œuvre détaillé devrait indiquer les projets de première priorité qui permettront de faire évoluer le Cadre mondial dans les domaines où cela permettra de réduire la vulnérabilité aux changements et à la variabilité climatiques. Outre les projets accélérés de renforcement des capacités, le plan de mise en œuvre devrait décrire un programme viable destiné à assurer la coordination nécessaire à l'application des capacités opérationnelles du Cadre mondial. Le plan de mise en œuvre devrait fixer des objectifs à atteindre au cours des dix années à venir, détailler davantage les rôles et responsabilités des composantes du Cadre mondial qui y contribuent à l'échelle mondiale, régionale et nationale, ainsi que du secrétariat qui l'appuie, tout en comprenant une évaluation des risques.

INDICATEURS ET ÉCHÉANCIER DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL

Voici l'échéancier, associé à des indicateurs, que propose l'Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Cadre mondial:

- **Fin 2011 au plus tard.** Établir pour le Cadre mondial un plan de mise en œuvre détaillé qui s'aligne sur les décisions prises par le Congrès météorologique mondial et prenne en compte les éléments et les principes proposés dans le présent rapport. Ce plan sera examiné à l'occasion de la réunion plénière intergouvernementale inaugurale du conseil du Cadre mondial;

- **Fin 2013 au plus tard.** Terminer la phase de mise en place de l'organisation, ce qui comprend la création d'un secrétariat pour appuyer le Cadre mondial et celle des comités indispensables à la gestion et à la direction de l'initiative (y compris sur le plan technique). Établir les programmes visant à entreprendre immédiatement les mises en œuvre prioritaires;
- **Fin 2017 au plus tard.** À l'échelle mondiale, favoriser l'accès à des services climatologiques améliorés dans quatre secteurs prioritaires (agriculture, réduction des risques de catastrophes, santé et eau). Établir des comités techniques dynamiques pour chaque composante, et un programme de communication concret. Obtenir la participation d'au moins cinq institutions des Nations Unies, et contribuer à des projets de développement relatifs au climat à hauteur d'au moins 150 millions de dollars des États-Unis d'Amérique. Achever un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre mondial;
- **Fin 2021 au plus tard.** À l'échelle mondiale, favoriser l'accès à des services climatologiques améliorés dans tous les secteurs sensibles au climat. Obtenir la participation d'au moins huit institutions des Nations Unies et contribuer à des projets de développement relatifs au climat à hauteur d'au moins 250 millions de dollars des États-Unis d'Amérique.

RESSOURCES NÉCESSAIRES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL

L'Équipe spéciale propose que les gouvernements s'engagent à financer un petit secrétariat qui nécessiterait un investissement annuel d'environ trois millions de dollars des États-Unis d'Amérique, dont le rôle serait d'appuyer les structures de direction et de gestion du Cadre mondial. En ce qui concerne le renforcement des capacités, l'Équipe spéciale a proposé la mise en œuvre d'un éventail de projets accélérés visant les pays en développement, en faveur de la création et de la fourniture de services climatologiques, ce qui nécessiterait un investissement annuel de l'ordre de 75 millions de dollars des États-Unis d'Amérique. Elle recommande vivement (recommandation 4) que les gouvernements et les organismes d'aide au développement accordent une priorité élevée à l'appui au renforcement des capacités nationales, afin de permettre aux pays en développement de participer au Cadre mondial. Il conviendra d'analyser plus avant les besoins nationaux, mais en attendant, nous recommandons la mise en place de plusieurs projets accélérés ainsi qu'énoncé dans le présent rapport. Afin de garantir un réel accès à l'information climatologique mondiale, au niveau national, par le plus grand nombre de pays possible, nous recommandons d'appliquer comme stratégie initiale le renforcement rapide ou la création des éléments régionaux du Cadre mondial. Ces éléments régionaux devront être dirigés et accueillis par les pays de la région en question, en application d'accords régionaux, et seront chargés de favoriser le flux d'informations et d'aider au renforcement des capacités à l'échelon national.

GOVERNANCE DU CADRE MONDIAL

L'Équipe spéciale a envisagé plusieurs options pouvant s'appliquer à la gouvernance du Cadre mondial, en tenant compte à la fois du rôle décisif que les gouvernements seraient nécessairement appelés à jouer, et d'autres exigences fondées sur ses propres conclusions et sur les grands principes à observer, comme l'efficacité, la transparence, la responsabilité, la souplesse, l'équité et la participation. À la lumière de ces considérations, l'Équipe spéciale recommande (recommandation 5) que soient examinées les deux options de gouvernance qui suivent pour le Cadre mondial:

- **OPTION A – Création d'un conseil intergouvernemental au sein du système des Nations Unies.** Il serait constitué un conseil intergouvernemental pour les services climatologiques qui assurerait la direction et l'orientation du Cadre mondial. Ce conseil relèverait du Congrès météorologique mondial. Il compterait parmi ses membres tous les pays qui le souhaitent et se réunirait régulièrement en séance plénière, une fois par an vraisemblablement. Il élaborerait des mécanismes en bonne et due forme afin que les Nations Unies et d'autres parties prenantes contribuent à ses travaux. Il élirait un président et un comité exécutif restreint qui mèneraient à bien les activités entre les sessions et

chargerait un certain nombre de comités techniques de gestion de superviser et de faciliter la mise en œuvre. Ces comités techniques fonctionneraient en tant qu'entités intergouvernementales et, dans la mesure du possible, reposeraient sur les comités internationaux compétents déjà en place;

- **OPTION B – Établissement d'un conseil mixte relevant d'une institution existante des Nations Unies.** Il serait constitué un conseil mixte qui regrouperait des instances pertinentes du système des Nations unies (institutions, organismes, programmes, départements et fonds indépendants) pour assurer la direction et l'orientation du Cadre mondial. Ce conseil mixte appartenant au système des Nations Unies rendrait compte régulièrement au Conseil de coordination des chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies ainsi qu'aux gouvernements, par l'intermédiaire des sessions plénières des organismes et des programmes des Nations Unies le parrainant conjointement. Le conseil mixte établirait un comité exécutif et cinq comités techniques de gestion chargés de mettre en œuvre et de gérer le Cadre mondial, en fonctionnant en tant qu'entités intergouvernementales. Des mécanismes destinés à obtenir d'acteurs n'appartenant pas au système des Nations Unies un engagement dans les travaux menés par le conseil mixte seraient mis sur pied par l'intermédiaire à la fois du Programme d'interface-utilisateurs et, jusqu'au niveau souhaité par les gouvernements, de la participation aux délégations nationales.

L'Équipe spéciale recommande que l'option A soit adoptée et que le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale convoque d'ici la fin de 2011 la première réunion intergouvernementale plénière du Cadre mondial pour les services climatologiques. L'Organisation météorologique mondiale conduirait le processus et prendrait les dispositions voulues pour garantir une pleine participation de tous les organismes et programmes intéressés des Nations Unies.

L'Équipe spéciale considère que l'option A présente plusieurs avantages: domaine de responsabilité clair et distinct du Cadre mondial, obligation de rendre compte directement devant les gouvernements, forte participation potentielle d'experts nationaux, indépendance et notoriété facilitant l'accès aux instances et mécanismes du système des Nations Unies. Voici également ceux que présente l'option B: mise en place rapide permettant de bénéficier sur-le-champ des mécanismes du système des Nations Unies et fonctions de gouvernance et de gestion exigeant probablement moins de moyens financiers.



Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Organisation météorologique mondiale

Bureau de la communication et des relations publiques

Tél.: +41 (0) 22 730 83 14 – Fax: +41 (0) 22 730 80 27

Courriel: cpa@wmo.int

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH-1211 Genève 2 – Suisse

www.wmo.int

